



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## établissements d'accueil

Question écrite n° 41670

### Texte de la question

M. Patrick Roy attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur la condition des personnes âgées dépendantes qui sont accueillies dans les services de long séjour des établissements hospitaliers. En effet, le « papy-boom » et l'arrivée massive de retraités vont entraîner d'ici vingt ans une affluence en masse dans les services de long séjour. Ces personnes doivent pouvoir passer le reste de leur vie dans des conditions humaines, de respect et de dignité. Il est donc urgent de développer une vraie politique de santé publique envers les personnes âgées dépendantes et de sensibiliser chaque citoyen au sort de ses aînés. Il existe également des méthodes de soins et de prise en charge différentes de ces patients qui pourraient être développées pour une plus grande efficacité et pour le bien-être des résidents et du personnel soignant. Ainsi, il souhaite savoir si elle envisage de décréter la prise en charge des personnes âgées dépendantes en établissement comme grande cause nationale.

### Données clés

**Auteur :** [M. Patrick Roy](#)

**Circonscription :** Nord (19<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41670

**Rubrique :** Personnes âgées

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Travail, emploi et santé

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 10 février 2009, page 1257

**Question retirée le :** 3 mai 2011 (Fin de mandat)